



**Charte d'engagement pour une relance de la création de valeur  
et pour son équitable répartition  
au sein des filières agroalimentaires françaises**

**Signature par les acteurs économiques**

**Mardi 14 novembre 2017**

Intervention de Stéphane TRAVERT,  
ministre de l'agriculture et de l'alimentation

---

Monsieur le Ministre, cher Benjamin GRIVEAUX,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec plaisir que Benjamin GRIVEAUX et moi vous accueillons ici aujourd'hui, dans la « maison de l'Etat » car chaque ministère est une maison de l'Etat. Nous voulons saluer l'engagement collectif que vous, les représentants des acteurs économiques des filières agricoles et agroalimentaires, vous vous apprêtez à prendre, dans le droit fil des travaux du premier chantier des Etats Généraux de l'Alimentation.

L'objet qui nous réunit aujourd'hui, c'est une « *charte d'engagement pour une relance de la création de valeur et pour son équitable répartition au sein des filières agroalimentaires françaises* ».

Dans quelques instants, chacune et chacun va venir la signer au nom des personnes et des entreprises que vous représentez. Au nom de tous les acteurs de la production, de la transformation et de la distribution. Au nom de ce formidable tissu économique que constitue le secteur agricole et agro-alimentaire français.

Plusieurs d'entre vous ont commencé à travailler à ce projet de charte avant même la restitution du premier chantier qui s'est tenue le 11 octobre dernier à Rungis. D'autres ont rejoint la démarche plus récemment. L'Etat a, dans son rôle d'ensemblier des politiques publiques, cherché à être facilitateur.

On dit parfois « qu'un seul être vous manque et que tout est dépeuplé » ...eh bien il ne manque personne autour de la table aujourd'hui. Certains doutaient de votre capacité collective à dépasser les clivages, parfois artificiels, et les frontières symboliques.

Pas moi, depuis que je vois les dynamiques à l'œuvre au sein des Etats Généraux de l'Alimentation : les acteurs ont manifesté, très vite, leur volonté de construire ensemble, ils ont recommencé à se parler et ils ont su formulé des propositions partagées.

Cette charte contient les objectifs partagés par tous, des engagements communs et des engagements de chacun des maillons de la chaîne, de la production à la distribution en passant par les entreprises de l'alimentaire et avec un volet spécifique pour la coopération agricole.

Cette charte n'invente rien sur le fond : elle traduit, de manière concrète et dans l'attente d'étapes à venir, l'état d'esprit nouveau qui a marqué la première phase des EGA.

Mais elle est profondément innovante en elle-même. C'est un accord historique : la présence ici des acteurs aux convictions, aux histoires et aux pratiques si différentes en atteste.

Vous pouvez en être fiers.

Je sais que des esprits chagrins diront que c'est encore trop peu et que ça ne va pas assez vite, mais je sais que ce document, signé par tous, à défaut d'être un document juridiquement opposable est un document qui vous engage, politiquement et moralement.

Cette charte permettra ainsi de faire « le pont » jusqu'aux étapes suivantes que je rappellerai tout à l'heure.

Pour l'heure, je cède la parole à Benjamin Griveaux avant que vous veniez, les uns et les autres, apposer votre signature sur le document et donner en quelques mots le sens de votre engagement.

o0o



## **Signature par les acteurs économiques**

**Mardi 14 novembre 2017**

Conclusion de Stéphane TRAVERT,  
ministre de l'agriculture et de l'alimentation

---

Monsieur le Ministre, cher Benjamin GRIVEAUX,

Mesdames et Messieurs,

La charte est désormais signée et Benjamin Griveaux et moi tenons, au nom du Gouvernement, à vous remercier pour la qualité de votre engagement.

Nous le savons tous, cette charte est une étape et un outil. Il ne saurait être question de nous reposer sur nos lauriers, vous après l'avoir signée, et l'Etat après avoir salué la démarche qu'il a encouragée.

Au contraire, nous devons garder à l'esprit ce qui a motivé le lancement des Etats Généraux de l'Alimentation et ce qui reste à faire pour qu'ils soient pleinement fructueux.

**Le contexte, quel est-il ?**

- Un monde agricole en pleine transformation qui peine à dégager « **la juste rémunération de son travail** » depuis des années. Des gens qui se lèvent tôt, qui travaillent dur et qui, pour un trop grand nombre, gagnent peu... Des producteurs qui ont perdu confiance, qui doutent d'eux-mêmes, de leur métier, de leur avenir. Des producteurs qui sont endettés, qui ont des difficultés à investir, à moderniser leur outil productif et à transmettre cet outil. Des producteurs qui sont soumis aux aléas sanitaires et climatiques.  
  
Mais ce monde de la production, ce sont aussi des producteurs qui ont envie de continuer à répondre aux demandes sociales et sociétales, qui ont envie de se moderniser, qui savent ce qu'ils font et qui sont capables de penser le temps long. Ce sont des gens qui font vivre et respirer les territoires.
- Le contexte, c'est aussi un secteur de la transformation, constitué de TPE, de PME, d'ETI, de grands groupes qui sont les poumons économiques des territoires ruraux et de nos régions. Ces transformateurs sont soumis à une concurrence parfois rude au plan national, européen et international. Un secteur qui est fragile du fait des mutations, de la dérégulation, des investissements lourds.

Mais ce secteur de la transformation est aussi un gros pourvoyeur d'emplois dans nos territoires ; il se modernise, il innove, il investit, il embauche.

- Le contexte, c'est aussi un secteur de la distribution et de la commercialisation, qui, dans toutes ses composantes (des grandes et moyennes surfaces à la restauration hors domicile) est, lui aussi, soumis aux mutations. Il doit s'adapter aux nouveaux modes de consommation, au numérique, à la vente en ligne.

Mais nos distributeurs sont aussi soucieux d'offrir la plus grande diversité de produits aux consommateurs, des plus basiques aux plus élaborés tout en tenant compte évidemment du pouvoir d'achat de ces consommateurs. Ces derniers ont, eux, des exigences sur le plan sociétal et qui veulent des produits avec toujours plus d'innovation, de sécurité alimentaire, d'authenticité, de terroir ...le tout à des prix raisonnables.

Le contexte, c'est celui-là, avec ce que cela génère de tensions, de complexité, d'injonctions contradictoires entre tous ces acteurs...

C'est parce que nous sommes dans ce contexte qu'il a fallu élaborer une méthode, la méthode des EGA.

## La méthode :

Elle s'articule autour de trois mots clés : **concertation, confiance, contrat.**

La **concertation**, parce qu'il n'y a pas d'autre méthode que de se parler, parfois même de simplement se re-parler.

La **confiance**, parce qu'on ne peut rien construire de solide si on doute de la volonté qu'a son interlocuteur de vouloir réellement aboutir.

Le **contrat**, parce que quand on a discuté, parfois pendant des mois, il faut, à la fin des fins, formaliser et s'engager.

Cette méthode, c'est celle que nous avons souhaitée dans le cadre des EGA. Elle a permis de réunir tous les acteurs, avec un travail de pilotage, de coordination que j'assume depuis le mois de juillet, avec tous mes collègues concernés au Gouvernement, parmi lesquels Benjamin Griveaux, très impliqué dans le premier chantier des EGA.

Je sais avec quelle détermination, quelles attentes, parfois aussi quels doutes, chacun s'est engagé. Je veux saluer l'état d'esprit qui a animé et qui anime toujours les acteurs dans cette volonté d'avoir des accords gagnant / gagnant / gagnant. Des accords qui nous tirent tous vers le haut.



**Les prochaines étapes, ce sont en fait quatre démarches qui doivent progresser en parallèle :**

- **D'abord, le suivi des engagements que chacun vient de prendre** soit à titre individuel, soit à titre collectif. Nous ferons les points d'étape nécessaires dans les mois qui viennent pour nous assurer de la loyauté et du respect des signatures des uns et des autres. Nous associerons les représentants des citoyens consommateurs.
- **Ensuite, la bonne fin du second chantier des EGA. Il** est aussi important que le premier. Dans ce chantier, se sont investis non seulement les acteurs économiques, mais aussi les ONG, les consommateurs, les associations, les élus, les experts et une douzaine de ministères car les attentes sociétales sont éminemment intersectorielles.
- **Ensuite encore, le travail engagé avec chacune des filières.** Il va aboutir dans les semaines qui viennent à des plans de filière. Ces plans devront amener chacune des filières à engager les transformations nécessaires à leur viabilité, à leur durabilité et à la réponse aux attentes des consommateurs. Ces plans de filière devront crédibiliser le nouveau processus de contractualisation et de construction des prix issu du premier chantier des EGA. Ils devront faire monter en gamme nos productions et nos produits finis, élaborer un chemin pour réduire l'usage des pesticides,

indiquer comment mieux répondre aux objectifs fixés en matière d'approvisionnement de la restauration hors domicile en produits de qualité.

Je vous invite à vous mobiliser tous, à l'appui des interprofessions en charge de l'élaboration de ces plans de filière, afin qu'ils aboutissent dans les délais impartis et qu'ils soient porteurs d'une ambition réelle pour chaque filière.

Je recevrai la semaine prochaine, personnellement, une dizaine de filières pour faire un point d'étape.

- **Enfin, un volet législatif et réglementaire**, sur la base de ce que vous aurez co-construit. Ce volet incombe au Gouvernement et au Parlement et nous y travaillons déjà activement avec Benjamin Griveaux et nos services respectifs. Ce travail législatif va nous amener à échanger rapidement sur un projet de texte avec les parties prenantes, parmi lesquelles les acteurs économiques que vous représentez.

Le texte contiendra les points évoqués par le Président de la République dans son discours de Rungis et qui sont connus de tous, répartis entre le code rural et de la pêche maritime et le code du commerce : il y aura notamment un volet relatif à la contractualisation, un volet relatif à la médiation et à l'arbitrage, un volet relatif au seuil de revente à perte et aux promotions.

Voilà, Mesdames et Messieurs, le Premier ministre l'avait dit lors du lancement des EGA en juillet dernier, « **l'Etat peut beaucoup mais ne peut pas faire tout, tout seul, aux risques de faire moins bien que vous** ».

En vous redisant, ici, aujourd'hui, à l'occasion de ce moment assez unique que nous partageons, le contexte, la méthode et les prochaines étapes de notre travail, je vous rappelle qu'il **vous** reste encore beaucoup à faire.

A cet égard, dans la charte que vous venez de signer, vous appelez d'autres acteurs à vous rejoindre et je crois important de le souligner : votre démarche d'engagement est ouverte, à l'image de celle des Etats Généraux de l'Alimentation.

Et je vous le dis aussi, l'Etat fera sa part du travail, toute sa part, conformément aux engagements pris par le Président de la République.

Je vous remercie et j'invite les signataires à nous rejoindre, Benjamin Griveaux et moi, pour une photo conclusive.

oOo